

DELIBERATION N° 02 - DEMANDE DE FINANCEMENT RELATIVE A L'AMENAGEMENT ET L'EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL (HALTE-GARDERIE)

Rapporteur : Mme RAVON

Vu la délibération du Conseil Municipal n°8 en date du 20 octobre 2014 approuvant le lancement de l'opération d'aménagement et d'extension du Multi-accueil "Les Primevères", comprenant la Halte-Garderie et actant l'acceptation des financements de 222 000 € maximum de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, et 87 810 € du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la Dotation Communale d'Investissement du Contrat Territorialisé de Développement Durable.

La Ville de Ludres a également sollicité Monsieur Hervé FERON, Député de Meurthe-et-Moselle, pour un financement du projet. Monsieur le Député a donné une suite favorable à la demande de la commune et propose de lui accorder une aide de 50 000 € dans le cadre de son enveloppe parlementaire.

Le Ministère de l'Intérieur est en charge de l'instruction du dossier. Toutefois, il convient de délibérer pour solliciter officiellement l'aide financière, avant l'envoi du dossier.

Pour parfaite information, la Ville de Ludres a lancé une consultation au cours de l'automne 2014 pour attribuer les marchés de travaux. Suite à l'analyse des offres, les marchés ont été notifiés aux entreprises suivantes :

- lot n°1 - gros-œuvre et VRD : ADAMI CONSTRUCTION pour 63 927,46 € HT,
- lot n°2 - étanchéité : ALLIANCE BAT pour 43 208,82 € HT,
- lot n°3 - menuiserie alu, PVC et serrurerie : MAIREL pour 30 548,80 € HT,
- lot n°4 - menuiserie bois et bardage : EML INTERACTIVE pour 64 095,06 € HT,
- lot n°5 - plâtrerie et faux-plafonds : DESSA CONSTRUCTION pour 31 875,17 € HT,
- lot n°6 - revêtements de sols et faïence : HADOL CARRELAGE pour 35 431,02 € HT,
- lot n°7 - peinture : VALBRECQ pour 24 175,15 € HT,
- lot n°8 - électricité : SETEA pour 47 739,33 € HT,
- lot n°9 - plomberie, chauffage et ventilation : SANI NANCY pour 67 785,03 € HT.

Le montant global des marchés attribués est de 408 785,84 € HT (soit 490 543,01 € TTC).

Le montant total de l'opération après attribution des marchés est estimé à 502 321,25 € HT (soit 603 076,91 € TTC), maîtrise d'œuvre et études diverses comprises. L'autofinancement de la commune (recettes totales diminuées des financements reçus et du FCTVA) est estimé à 144 338,17 €.

Le taux de subventions est estimé à 71,63% du montant hors taxes de l'opération.

Intervention de Monsieur le Maire :

Une des obligations pour obtenir cette subvention est de ne pas démarrer les travaux avant l'accord définitif du ministère. Les travaux ont donc été retardés, mais c'est pour la bonne cause. J'ai déjà remercié Monsieur FERON. Je le referai quand on aura la subvention et il sera bien évidemment associé à l'inauguration, dans un esprit républicain.

Ce dossier aura également connu un bon dénouement avec une aide importante de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de solliciter un financement de 50 000 € auprès de Monsieur Hervé FERON, Député de Meurthe-et-Moselle pour l'aménagement et l'extension du Multi-accueil (Halte-Garderie) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la demande de financement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant d'accepter le financement après sa notification.

Les crédits seront inscrits dans le budget suivant la notification du financement.